

SCA VALCAUSSE

82 Route de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 37 84 65 Fax : 05 65 37 07 84

COOPERATIVE au capital variable
R.C.S. : CAHORS 777093030
SIRET : 77709303000016 NAF : 4621Z
N° T.V.A. : FR17 777 093 030
N° Collecteur : 460009
N° Agrément : MP01904

GAEC BOEUF DES GARIOTTES
117 CHEMIN DU FROMENTAL
46300 LEOBARD

FACTURE N° FAT74715

Page : 1

Code Tiers	Date Pièce
4812	30/11/2025

N° TVA Intracommunautaire : FR 28 931992366

Contact : GUY BROS

En de faciliter le traitement des données, nous vous demandons de bien vouloir effectuer dans la mesure du possible, tous vos règlements de facture par virement bancaire à l'aide du RIB ci-joint :

COOP VALCAUSSE - ROUTE DE SARLAT- 46200 SOUILLAC

IBAN : FR76 1120 6000 9502 1105 6500 032

BIC : AGRIFRPP812

Site
COOP SOUILLAC - 46200 SOUILLAC

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	PRIX NET	MONTANT HT	T
BON DE LIVRAISON N° LA0676107 du 03/11/2025 de COOP FAJOLE								
C0261	TRAITEMENT PRIMASEM PLUS STARTER TRITICALE /Q	24.000	QUINTAL	16.50		16.50	372.00	1
C1212	BIG BAG 1 T	3.000	UNITE	13.50		13.50	40.50	2

T	INTITULÉ	TX TVA	HT	TVA	TAXES	TVA TAXE	T.T.C.
1	BASE 1 (Tva sur les débits)	10 %	372.00	37.20			409.20
2	BASE 2 (Tva sur les débits)	20 %	40.50	8.10			48.60
	TOTAUX		412.50	45.30			457.80 €

COOP PRESTATIONS DE	COOP EMBALLAGES
372.00	40.50

ÉCHEANCE	RÈGLEMENT	COMPTE BANCAIRE	MONTANT TTC
31/12/2025	A RÉGLER PAR VIREMENT	FR76 1120 6000 9502 1105 6500 032 AGRIFRPP812-CRCA VALCAUSSE APPRO	457.80 €

TOTAL SOLDE DE VOTRE COMPTE DÉBITEUR AU 29/11/2025 : 244.78 €
--

virement 16/12/2025

RCS Cahors 777093030 Nouveau N° agrément Phyto pour la distribution de produits phytopharmaceutiques : MP01904 N° Responsabilité civile : 06051985
Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, au paiement de pénalité de retard représentant trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.